Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2001

Un retour en classes placé sous de bons auspices

La conseillère d'Etat Francine Jeanprêtre a présenté aujourd'hui aux médias les nouveautés pédagogiques qui accompagneront la rentrée scolaire vaudoise 2001. Au premier rang de celles-ci figurent le dossier d'objectifs fondamentaux destiné aux enseignants et, pour ce qui est de l'évaluation, une harmonisation de la terminologie et l'usage de notes aux degrés 7 à 9 de la scolarité obligatoire. Parallèlement, les conditions générales de cette rentrée se révèlent favorables.

C'est à l'Etablissement De Felice, à Yverdon-les-Bains, où les cours ont débuté cette semaine déjà, que la cheffe du DFJ et ses chefs de service ont présenté les nouveautés pédagogiques et structurelles de la rentrée. Alors que la réforme EVM poursuit sa progression et qu'une première volée exploratoire entre en neuvième année, une nouvelle version du " Plan d'étude vaudois " (PEV2001) offre désormais aux enseignants un dossier d'objectifs qui précise de façon détaillée les éléments sur lesquels les élèves doivent être évalués. Désormais, cette évaluation se fera à l'aide d'une terminologie articulée autour de l'adjectif " atteint " et de notes pour les travaux ponctuels en 7e, 8e, et 9e années. Un programme de français langue II, destiné aux élèves allophones, est également une première. En outre, la collaboration à l'échelon romand se poursuit et a débouché sur de nouveaux moyens d'enseignement en maths (5e primaire) et en français (expression).

Au niveau des gymnases, de nouvelles modalités de promotion sont instaurées. La formation professionnelle, pour sa part, prend en charge les formations relevant du domaine " santé-social ". C'est ainsi qu'un CFC d'assistante en soins vient d'être créé. Les premiers cours débutent ce mois dans les écoles de Morges et de Subriez.

Sur le plan structurel, cette rentrée est marquée par la mise en ?uvre de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et de la Haute école pédagogique

vaudoise (HEP). Ces deux nouvelles structures contribuent à créer, en cette rentrée, un faisceau de conditions favorables. Parmi ces conditions figurent également l'ouverture de 55 classes supplémentaires, dont 30 au titre de la lutte contre la pénibilité du travail des enseignants. Ces ouvertures portent à 4008 le nombre de classes accueillant près de 77'931 élèves (43'627 au primaire et 34'304 au secondaire, chiffres provisoires).

L'augmentation du nombre de classes n'a certes pas favorisé le travail de recrutement mené par les directeurs mais il n'est toutefois pas question de parler de pénurie généralisée à l'image de certains cantons alémaniques. Des problèmes sectoriels existent (allemand, musique, remplacements). Sur ce point, des mesures visant à anticiper une aggravation du phénomène ont d'ores et déjà été prises (augmentation du nombre de stagiaires au SPES, modules de " remise à niveau " pour les personnes ayant quitté la profession à la HEP?). A terme, il s'agira cependant d'augmenter l'attractivité de la profession.

DFJ, Francine Jeanprêtre, cheffe du département, 021/316 30 01

DFJ, Fabien Loi Zedda, secrétaire général, 021/316 30 04

DFJ, Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021/316 32 01

DFJ, Philippe Lavanchy, chef du service de l'enseignement sec. sup. et de la formation, 021/316 34 00

DFJ, Jean-Pierre Rochat, chef du service de la formation professionnelle, 021/316 63 04

DFJ, Jean-Jacques Allisson, chef du service de l'enseignement spécialisé, 021/316 54 00

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 août 2001